

Département de la Drôme

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL

Nombre des membres

Afférent au Syndicat	9
En exercice	9
Présent	7
Votant	7

Date de convocation : 05/05/2022

Reconquête de la qualité de l'eau / Convention avec la Chambre d'Agriculture de l'Isère / Programme TERRE & EAU 38 sur Manthes / Complément participation financière du Syndicat – 2021

Délibération n°17-2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-trois mai, le Bureau Syndical dûment convoqué, s'est réuni à 18 heures 30 en session ordinaire à Anneyron sous la présidence de M. David BOUVIER.

Présents : David BOUVIER, Marin DERNAT, Ludovic LACROIX, Gilles MORGUE, Patrice REBOULLET, Jean-Marc ROZIER et Stéphane SARRAZIN.

Le Président rappelle aux membres du bureau qu'en séance du 12 février 2021, le Bureau Syndical avait décidé d'adhérer au programme TERRE & EAU 38 pour l'année 2021 et de participer à son financement à hauteur de 2 000 € HT.

Il indique que le plan d'actions agricoles prévisionnel a été réalisé sur l'année 2021. A ce prévisionnel, se sont ajoutés 3 jours supplémentaires pour la journée sol réalisée au mois de septembre, et qui a été une véritable réussite. Le réalisé s'élève donc à 22 230 € HT au lieu des 20 000 € HT prévus initialement. Soit, un restant à charge supplémentaire pour le syndicat de 223 € HT (10% de l'écart entre le prévisionnel et le réalisé).

Il est proposé de rajouter ces 3 jours supplémentaires au programme TERRE & EAU 38 pour 2021 et que le syndicat en prenne en charge le restant s'élevant à 223 € HT.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- DECIDE d'acter le réalisé 2021 par l'intégration des jours supplémentaires au programme TERRE & EAU 38 et de participer à leur financement pour la somme de 2 230 € HT au lieu de 2 000 € HT prévu initialement.
- AUTORISE le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.

Fait et délibéré au jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Président,
David BOUVIER

